

COMMUNIQUÉ



le 6 avril 2010

Volume 15, No. 5

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450

LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

NOUVELLES DU RÉGIME DE RETRAITE



ÉTAT DE LA CAPITALISATION

Chaque année en janvier, les administratrices et les administrateurs du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario demandent à une actuaire indépendante ou à un actuaire indépendant d'effectuer une évaluation du Régime pour en mesurer la solidité financière. L'actuaire compare l'actif du Régime, c.-à-d., la valeur de tous ses avoirs, et son passif, soit la somme d'argent qu'il faut mettre de côté maintenant pour chaque rente à verser à chaque membre actuel du Régime – actif ou retraité.

Si l'actif correspond au passif défini dans le plan de gestion de la capitalisation (PGC), le Régime est entièrement capitalisé. Si l'actif est supérieur au passif, le Régime a un excédent. Si le passif est supérieur à l'actif, le Régime accuse un déficit. Le rapport annuel de 2009 fera état d'une insuffisance de capitalisation.

RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS

À l'assemblée générale annuelle, en avril chaque année, les administratrices et les administrateurs du Régime rendent compte du rendement des investissements au cours de l'année précédente. La crise économique de 2008 a eu d'importantes retombées sur le rendement du Régime, qui s'est toutefois nettement amélioré en 2009 lorsque la reprise a commencé à se raffermir. Cependant, les membres ne doivent pas oublier que, si les gains de 2009 ont commencé à combler l'écart créé l'année dernière, il faudra plusieurs années de rendement positif pour que l'actif du Régime revienne au niveau d'avant 2008.

DÉPÔT DE L'ÉVALUATION

Le RREO est tenu par la loi de déposer tous les trois ans une évaluation (état de l'actif et du passif) auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario. Comme la dernière évaluation a été déposée en janvier 2009, le prochain dépôt obligatoire aura lieu en 2012.

Ainsi que nous l'avions signalé dans *Le point sur la capitalisation* en septembre 2009, le dépôt de l'évaluation de 2009 n'a entraîné aucune

modification des rentes ou des taux de cotisation. Les travaux se poursuivent sur deux initiatives dont il a été convenu en septembre dernier.

- La FEO et le gouvernement, en collaboration avec le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, continuent d'élaborer un plan pour résoudre les difficultés récurrentes concernant la capitalisation du Régime. Nous vous tiendrons au courant de la progression des travaux.
- Les partenaires et le Régime ont élaboré une ressource globale d'éducation des membres.

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS PLUS DÉTAILLÉS, VOUS POUVEZ VISITER LES SITES WEB SUIVANTS :

- Pour connaître le rendement du Régime et avoir de l'information sur l'état de la capitalisation, vous pouvez consulter le rapport annuel du RREO, à www.otpp.com. Vous pourrez voir à cette adresse une webémission en direct de l'assemblée générale annuelle du RREO le 9 avril 2010, à 17 h, ou vous pouvez vous inscrire pour assister en personne à l'AGA.
- Les documents d'éducation des membres, qui contiennent des renseignements généraux, peuvent être consultés à <http://capitaliservotrerentre.com/index.php>.
- **La FEO communique tout changement au Régime ainsi que d'autres renseignements à www.otffeo.on.ca, dans la section Communiqué, sous Régime de retraite. Vous pouvez également communiquer avec le directeur, Régime de retraite et Affaires économiques, ou avec l'agente ou l'agent de votre filiale qui s'occupe des questions relatives au régime de retraite.**